



Réunion du Comité Directeur – Loudéac – 19 novembre 2022

Présents :

Branlant Didier, David Gisèle, David Virginie, Douay Maurice, Demelin Bruno, Lalouer Jean-Pierre, Michel Frédéric, Rogue Marie-Pierre, Rogue Michel, Scavennec Armelle

Absent - représenté : *Guichen Julien (pouvoir à David Gisèle)*

Absents : *Allias Françoise, Palaric Stéphan*

Invité non-votant excusé : *CTS, Leparc Pierrick*

--==oOo==--

Début réunion : 9h30

Clôture réunion: 13h

--==oOo==--

❖ Approbation du compte rendu du Comité directeur du 24 septembre 2022 à l'unanimité.

❖ Introduction du président

Bonjour à tous.

Je vous remercie de votre présence.

La reprise est là comme le prouvent les 4 635 licenciés à ce jour (4 132 l'an dernier),

Soyons tous rassurés, à chacun de nos échelons, clubs, départements et Région.

Cependant, souhaitons que la crise Covid soit enfin derrière nous et qu'elle ne devienne qu'un mauvais souvenir.

Courriers reçus

- Demande subventions pour les Championnats de France Nature : club de Plœuc-sur Lié.
 - ▶ attribution aux Archers Gallos, d'une subvention de 4 000,00 € : pour la réalisation des opérations suivantes, qui se dérouleront les 19-20 & 21 mai 2023 :
 - Championnat de France Tir Nature par équipes (2000€)
 - Championnat de France Tir Nature Individuels (2000€)
- ⇒ proposition adoptée à l'unanimité (11 pour - 0 contre - 0 abstention)
- Conventonnement FFTA/Comité Régional : attribution de 12000€.
- Invitation à la réunion des présidents de régions et soirée des médaillés : vendredi 2 décembre 2022 à Noisy le Grand.
- Cahier des charges Assemblée générale FFTA : nouveau format => elle sera organisée dans les régions les 25 & 26 mars 2022.



- Invitation Conseil Régional sur le "Dispositif de soutien aux programmes contractualisés de développement des ligues et comités sportifs régionaux" : mardi 22 novembre 2022 à Rennes.
- Invitation AG du CD22 : le 21 octobre. Le président a fait le déplacement.
- Invitation AG du CD 35 : le 09 décembre.
- Reçu : "Informations prévention violences" auprès des présidents de clubs, département et région.

Assemblée Générale du C.R.B.T.A à Dinan le 26 novembre 2022

- Salle Robert Shuman à Dinan : accueil 14h – début des travaux 14h30
- Appel à candidature pour 2 postes au sein du comité directeur (remplacements de Michel Bazar et de Robert Guily) => 1 seul candidat :
 - Emmanuel Foigny
- Election des délégués régionaux => 6 candidats :
 - Michel Rogue
 - Marie-Pierre Rogue
 - Gisèle David
 - Jean-Pierre Lalouer
 - Daniel Pujols
 - Emmanuel Foigny

Trésorerie

- Présentation des comptes : compte de résultat, bilan saison 2022, prévisionnel saison 2023.
⇒ *proposition adoptée à l'unanimité (11 pour - 0 contre - 0 abstention)*

Travaux des commissions

• Commission Sportive

- Rajout de concours : tir à 18m ASAL Lorient suite à nouvel arbitre actif dans le club.
- Championnats de Bretagne tir salle
 - ▶ Championnat régional Jeunes : 4/5 février 2023 à Plogastel St Germain (26 cibles)
 - samedi : qualifications (matin : U11 , U13, U15 * après-midi : U18,U21)
 - dimanche : duels (matin : individuels * après-midi : Double Mixte et équipes)
 - ▶ Championnat régional par équipes : 11/12 février 2023 à Loudéac 26 cibles
 - samedi : Double Mixte arcs nus + arcs à poulies * équipes arcs nus, arcs à poulies Femmes/Hommes
 - dimanche : Double Mixte arcs classiques * équipes arcs classiques Hommes/Femmes
 - ▶ Championnat régional Adultes : 18/19 février 2023 à Acigné (27 cibles)
 - samedi : S2 et S3
 - dimanche : arcs nus et S1
 - ▶ Championnat régional poussins (U11/U13) 1ère année de licence : 18 mars à Rennes
 - règlement identique à celui de l'an dernier : tir à 10m sur blason de 80cm, 6 volées de 3 flèches.
 - tirage au sort d'un arc complet pour 1 club.
 ⇒ *proposition adoptée à l'unanimité (11 pour - 0 contre - 0 abstention)*
 ** Une proposition sera faite à la FFTA pour faire évoluer le règlement (séparation des classements U11 et U13).



- ▶ Challenge régional des écoles d'arcs : 19 mars 2023 à Rennes
 - règlement identique à celui de l'an dernier (à consulter sur le site du CRBTA)
 - équipe de 4 archers, toutes catégories d'âge
 - tir à 18m sur blason de 80cm, 10 volées de 3 flèches
 - tirage au sort d'un arc complet pour 1 club
 - ⇒ proposition adoptée à l'unanimité (11 pour - 0 contre - 0 abstention)
- Calendrier estival 2022/2023
 - Championnat de Bretagne tir nature : 7 mai 2023 à Ploumilliau
 - **Championnat de France tir nature : du 19 au 21 mai 2023 à Ploëuc-sur-Lié**
 - Championnat de Bretagne tir campagne : 28 mai 2023 > Pleumeleuc
 - Championnat de Bretagne TAE national : 04 juin 2023 > Paimpol
 - Championnat de Bretagne TAE international équipes : 10/11 juin 2023 > Vannes
 - Championnat de Bretagne TAE individuels : 24/25 juin 2023 à Plourin-les-Morlaix
 - Championnat de Bretagne 3D : 09 juillet 2023 > Vannes (organisé par Vannes et Auray)
 - Championnat de Bretagne Beursault : 15/16 juillet 2023 à Guichen
 - Championnat de Bretagne Run Archery : 27 août 2023 à Vannes
- Division régionale 2023
 - ▶ objectif : participer à la finale nationale afin d'accéder en D2 pour les équipes arcs classiques Femmes et Hommes et à la D1 pour les arcs à poulies Femmes et Hommes.
 - ▶ invitation aux clubs pour les inscriptions, réponse avant fin février 2023.
 - ▶ un même club pourra présenter plusieurs équipes nominatives de 4 archers, une seule récompense par club/ catégorie.
 - ▶ organisation sur 3 manches + 1 finale
 - ▶ classement sur les 2 meilleures manches + la finale, obligatoire
 - ▶ un club sélectionné pour la finale et absent sans raison valable ne sera pas autorisé à participer à la DR la saison suivante.
 - manche 1 : Rennes vendredi 28 avril
 - manche 2 : Rennes samedi 29 avril
 - manche 3 : Rennes dimanche 30 avril
 - finale : Vannes dimanche 11 juin
 - matin qualifications suivies des finales DR
 - après-midi : duels équipes (8èmes, quarts, demies, finales)
- Championnat de Bretagne par équipes TAE international à Vannes les 10/11 juin 2023
 - ▶ un même club pourra présenter plusieurs équipes nominatives de 4 archers
 - 1 seule récompense par club/catégorie
 - le samedi : Jeunes (U11 à U21)
 - matin qualifications
 - après-midi : duels équipes (8èmes, quarts, demies, finales)
 - le dimanche : scratch (U18 à S3)
 - matin : qualifications
 - duels Double-Mixte et équipes à suivre
- Classement ETARB 2023
 - règlement identique à celui de l'an dernier
 - Jeunes U11 à U21
 - pour être classé un club devra avoir 5 jeunes avec un score valide
 - pour avoir un score valide pour son club une jeune fille devra réaliser une moyenne de 440 points et un jeune homme un score de 460 points sur un TAE international



- Club ETAF : un club breton est devenu club ETAF : Guilers (il se place à la 9ème place)
- Classement CRJNR
 - règlement identique à celui de l'an dernier
 - rajout d'une ligne :
Un jeune sélectionné en équipe de France sera automatiquement récompensé à l'identique de la première place de sa catégorie.

● Groupe régional Jeunes

- il est composé de 18 jeunes
 - répartition par catégorie :
 - U13 : 4
 - U15 : 7
 - U18 : 7
 - répartition par département :
 - CD22 : 3
 - CD29 : 2
 - CD35 : 9
 - CD56 : 4
 - dates des sessions :
 - 19/11/22 : Rennes
 - 17/12/22 : Rennes
 - 14/01/23 : club accueil à trouver
 - 14/02/23 : Rennes
 - 13/03/23 : Vannes
 - 20/05/23 : Paimpol
 - 11/07/23 : Rennes
- participation à certaines étapes des TNJ 2023
- participation pour les qualifiés aux championnats de France TAE international 2023

● Commission arbitres

Une nouvelle formation vient de démarrer.

Merci aux coordinateurs des CD de prévenir M-Pierre Rogue, responsable CRBTA arbitres, lorsqu'il y a des changements d'arbitres lors des compétitions.

● Structuration et labellisation

- La Campagne de Labellisation qui a débuté le 8 septembre 2022, s'est montrée «catastrophique» pour la Bretagne.
- Nous avons 21 clubs labellisés 2022 répartis comme suit :
 - 1 label « Elite »
 - 1 Label « Excellence »
 - 18 Labels « Ambition »
 - 1 Label « Espoir »
- A l'issue de la campagne 2022, nous aurons 12 clubs labellisés :
 - 1 label « Elite »
 - 1 Label « excellence »
 - 6 Label « Ambition »
 - 4 Labels « Espoir »



- Pour mémoire :
 - Rennes « Elite » (renouvellement)
 - Laillé « Excellence » (renouvellement)
 - Guilers « Ambition » (renouvellement)
 - St Pol de Léon « Ambition » (renouvellement)
 - Plourin les Morlaix « Ambition » (nouveau)
 - Quéven « Ambition » (renouvellement)
 - St Jacques de la Lande « Ambition » (renouvellement)
 - Domloup « Ambition » (renouvellement)
 - Kervignac « Espoir » (nouveau)
 - Ploumilliau Ploulec'h « Espoir » (renouvellement)
 - Brest « Espoir » (renouvellement)
 - Lamballe « Espoir » (renouvellement)

Plusieurs clubs ont entamé une démarche sans aller jusqu'au bout.

D'autres clubs, labellisés en 2022 ne se sont pas engagés dans la démarche.

• Commission formations

- Une formation des formateurs de l'ETR sera organisée sur la période mars/avril 2023. Le CTR sera ensuite en mesure de proposer cette nouvelle offre de formation en région dès le 1er septembre 2023.
- CQP Animateur tir à l'arc :
Pour donner suite à notre appel, nous avons reçu une seule demande.
Pour mémoire « Afin de donner un coup de pouce aux jeunes licenciés désirant trouver un emploi saisonnier, le comité régional se propose de prendre en charge les 1200€ de cette formation professionnelle. »
- Rappel des formations
 - CQP > formation effectuée
 - *Entraîneur Fédéral* > la formation est complète :
 - 24/25 septembre 2022
 - 08/09 octobre 2022
 - 12/13 novembre 2022
 - 25/26 mars 2023
 - ** Examen 15/16 avril 2023
 - *Encadrant Fédéral* > toutes les formations ont eu lieu
 - *Formation continue "Arc classique"* : elle a eu lieu
 - *Formation continue "Poussins"* :
 - 04 décembre 2022 : 4 candidats
 - *Formation continue "Arc à Poulies"* :
 - 04 décembre 2022 : 7 candidats
 - *Formation continue Parcours "Tir en Campagne"*
 - 25 mars 2023 : 7 candidats

Pour ces formations, une relance a été faite avec copie du courriel aux présidents de clubs.

Si le minimum n'est pas atteint (6 candidats) nous proposerons un rassemblement sur 1 des 2 formations.



Para tir à l'arc

Lorsqu'un archer Para s'engage sur un concours :

- si sa classification lui permet de tirer à 18m – blason 80cm (ou sur trispots) => il faudra l'enregistrer sur le concours « Tir à 18m ». Son score sera alors affecté sur le *classement national tir à 18m et sur le classement national para-tir en salle*.
- si sa classification ne lui permet pas de tirer aux distances des valides, il faudra l'enregistrer sur le concours « para-tir à l'arc en salle ». Son score sera alors affecté sur le *classement national para-tir en salle*.

Médailles du Bénévole

- 9 demandes ont été déposées, ce qui est peu.
- Liste des attributions :
 - Eric Le BRIAND - Arbitre Bronze – Saint Jouan des Guérets
 - Gisèle David – Arbitre bronze – Vannes
 - Hubert MOREL - Arbitre Bronze – Vitré
 - Roland Le ROMANCER - Dirigeant Bronze – Kervignac
 - Frédéric MICHEL - Dirigeant Bronze – Riec sur Bélon
 - Patrick PINCEMAILLE - Dirigeant Bronze – Kervignac
 - Jean Claude TAMIC - Entraîneur Argent – Riec sur Bélon
 - Anne CHARLET - Entraîneur Bronze – Vannes

1 demande a été refusée pour cause de manque d'argumentaire.

La remise des médailles se déroulera à la première occasion, dès que celles-ci auront été reçues par le CRBTA.

--==oOo==--

Prochaines réunions

Comité directeur : samedi 26 novembre à Dinan -10h30

Assemblée Générale annuelle 2022 à Dinan : samedi 26 novembre à 14h

Comité directeur : 14 janvier 2023

Comité directeur : 4 mars 2023

Comité directeur : vendredi 9 juin 2023 à Vannes

Comité directeur : 23 septembre 2023

Comité directeur : 18 novembre 2023

Assemblée général 2023 (CD35) : le samedi 25 novembre 2023